

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTAUBAN - 8201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 12/09/2025 - 4595 - 2022 B 00445 - 913 561 239 - PF INVEST

12 SEP 2025

N° 2050-SD 2025

1

BILAN - ACTIF



Désignation de l'entreprise : SAS PF INVEST

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 301 CHEMIN DE PEYRE BLANC 82000 MONTAUBAN

Numéro SIRET* 9 1 3 5 6 1 2 3 9 0 0 0 2 5

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3	1
				2	0
				2	4
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	5 476 787	5 476 787
	Autres titres immobilisés	BD	BE	250 000	9 641 187
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	250 000	15 117 974
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	151 938	151 938
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	1 975 385	1 975 385
	Disponibilités	CF	CG	57 293	57 293
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	565	565
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	2 185 181	2 185 181
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	250 000	17 303 155

certifié conforme
à l'original.
Montauban le 01/08/2025
Pascal Fanelle

© Sage

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		SAS PF INVEST		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 480 547)	DA	15 480 547		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	11 892		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	623		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	11 833		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	376 181		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	15 881 075		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 416 971		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 558		
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 550		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 422 080			
	Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	17 303 155			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 422 080		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PF INVEST
Société par Actions Simplifiées au capital de 15 840 547 €
Siège Social : 1 656 Chemin de la Vigne Ecole – 82 000 MONTAUBAN
RCS  913 561 239

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 31 mai,
A 12 heures,
Au siège social de la Société,

Monsieur Pascal FARELLA, associé unique et Président de la Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- ✓ Approbation des comptes de la Société ;
- ✓ Affectation du résultat ;
- ✓ Mention des conventions visées à l'article L. 277-10 du Code du Commerce ;

DECISION 1 : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président

L'associé unique,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Donne en conséquence au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du code général des impôts, telles qu'énoncées ci-dessous :

- | | |
|---------------------------------------|----------|
| ✓ Amortissement excédentaire | 5 449 € |
| ✓ TVS | 162 € |
| ✓ Ecart de valeurs liquidatives OPCVM | 15 655 € |

DECISION 2 : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'associé unique,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice dans les conditions suivantes :

Résultat de l'exercice	376 180.88€
TOTAL	376 180.88 €
Affectation	
Au poste « Report à nouveau »	357 371.84 €
Au poste « Réserve légale »	18 809.04 €
TOTAL	376 180.88 €

Prend acte de la répartition des capitaux propres de l'exercice après affectation

	Après Affectation	Avant Affectation
Capital Social	15 480 547	15 480 547
Prime de fusion	11 891.89	11 891.89
Réserve légale	19 431.84	622.80
Report à Nouveau	357 371.84	11 832.62
Résultat	0	376 180.88
TOTAL	15 811 075.19	15 811 075.19

DECISION 3

Mention des conventions réglementées

L'associé unique,

Approuve les conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code du commerce

SIGNATURE


Pascal FARELLA
Le Président